

DÉPARTEMENT DE L' AISNE  
  
ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY  
  
CANTON D'ESSÔMES-SUR-MARNE  
  
COMMUNE D'ESSÔMES-SUR-MARNE

<b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 OCTOBRE 2018</b>
---

**Présents :** M. Clerbois Jean-Paul  
M. Bucquet Gilles  
M. Hiernard Pascal  
M. Bouché Jean-Yves

M. Brême Éric  
M. Forjan Louis  
Mme Léandre Frédérique  
M. Fabianski Jean-Marc

Mme Laly Georgette  
M. Freudenreich Pascal  
M. Bergault Jean-Paul  
Mme Samake Jmaira

**Pouvoirs :**

Mme Gatteau Carine à Mme Samake Jmaira  
Mme Huot Isabelle à M. Bergault  
Mme Loppin Danielle à M. Brême

**Absentes excusées :** Mme Tanguy Maryse Mme Belin Katty

**Absents :**

M. Gomez Louis  
M. Somveille Gyril  
Mme Maréchal Christelle  
M. Lassere Jean-François

**A été nommé secrétaire :** M. Bouché Jean-Yves

**Ordre du jour :**

- Lecture des délibérations prises lors du dernier conseil,
- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Mandat de vente avec Century 21, Maison au hameau de Crogis,
- Rapport sur le prix et la qualité du service SARCT 2017,
- Rapport d'activités sur la maintenance de l'éclairage public,
- Modification du tableau des emplois,
- Achat de terrains,
- Questions diverses

**Mandat de vente avec Century 21 -Maison au hameau de Crogis**

Monsieur le Maire explique les difficultés rencontrées concernant la vente de la maison du point de rencontre au Hameau de Crogis.



Considérant qu'aux termes de l'article L 2212-1 du code général de la propriété des personnes publiques, les collectivités ont qualité pour passer en la forme administrative leurs opérations immobilières,

Considérant l'opportunité pour la commune de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section YK n° 40 Lieudit « Le Chauffour »

212 m2 à 7 € le m2 Soit	1.484 €
198 m2 à 90 € le m2 Soit	<u>17.820 €</u>
Soit	19.304 €

Monsieur le Maire propose l'achat du terrain suivant nécessaire à l'implantation du bassin de rétention pour les travaux hydrauliques appartenant à M. Patrick Garnier 38 Route de Villiers Saint Denis Hameau de Crogis Essômes S/Marne,

Le notaire sera Me Carcelle, les frais de notaire sont à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à entreprendre les formalités administratives et régler les sommes dues relatives à cet achat.

**Achat de terrain cadastré section YK n° 39**

- Vu l'article L 2241- 1 du code général des collectivités territoriales portant dispositions sur la gestion des biens et sur les opérations immobilières effectuées par les collectivités,

- Vu l'article L 1311-9 du code général des collectivités définissant lors des opérations immobilières les conditions de consultation des services de l'Etat,

Considérant qu'aux termes de l'article L 2212-1 du code général de la propriété des personnes publiques, les collectivités ont qualité pour passer en la forme administrative leurs opérations immobilières,

Considérant l'opportunité pour la commune de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section YK n° 39 Lieudit « Le Chauffour »

Monsieur le Maire propose l'achat du terrain appartenant à Mme Josiane CARON 29 Route de Villiers Saint Denis à Crogis, Essômes S/Marne

Le terrain cadastré section YK n° 39, Lieudit « Le Chauffour »  
1020 m2 à 7 € le m2 Soit 7.140 €

Le notaire sera Me Notta, les frais de notaire sont à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à entreprendre les formalités administratives et régler les sommes dues relatives à cet achat.

**Achat d'un microtracteur et d'un gyrobroyeur – Dossier de demande de subvention Aisne Partenariat Investissement.**

Monsieur le Maire présente le devis de ROCHA Matériel Agri-Viti et Jardin pour l'achat d'un microtracteur et d'un gyrobroyeur.

Le montant total du devis s'élève à la somme de 22 920.00 € HT soit 27 504.00 € TTC.

Après en avoir délibéré le plan de financement s'établit comme suit :

- Subvention API  $22\,920 \times 20\% = 4\,584 \text{ €}$
- Fonds de soutien CARCT  $22\,920 \times 30\% = 6\,876 \text{ €}$
- Part communale  $22\,920 \times 50\% = 11\,460 \text{ €}$

**Achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques - Dossier de demande de subvention Aisne Partenariat Investissement.**

Monsieur le Maire présente le devis des Etablissements GUILLUMMETTE pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques.

Le montant total du devis s'élève à la somme de 34 515.00 € HT soit 41 418.00 € TTC.

Après en avoir délibéré le plan de financement s'établit comme suit :

- Subvention API  $34\,515 \times 20\% = 6\,903.00 \text{ €}$
- Fonds de soutien CARCT  $34\,515 \times 12\% = 4\,141.80 \text{ €}$
- Part communale  $34\,515 \times 68\% = 23\,470.20 \text{ €}$

**Avenant n° 1 au bail de M. VRAY Eddie**

Monsieur le Maire explique qu'actuellement M.VRAY loue des parcelles appartenant à la commune pour un total de 2 ha 69 a 50 ca.

Il est décidé de lui faire un avenant et de lui louer les parcelles suivantes :

- Section YT n° 25 Lieudit : « les Soupirs » pour 0 ha 53 a 50 ca
  - Section YT n° 26 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 8 a 00 ca
  - Section YT n° 27 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 13 a 00 ca
  - Section YT n° 28 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 56 a 00 ca
  - Section YT n° 28 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 67 a 00 ca
- Soit 1 ha 97 a 50 ca

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent l'avenant, autorisent le Maire à signer les différents documents et mettre en recouvrement les sommes dues.

**Location de terres à M. GRUNIAUX Luc**

Monsieur le Maire présente le bail à ferme établi du 1 novembre 2018 au 31 Octobre 2027 pour le compte de

M. GRUNIAUX Luc concernant la location des parcelles ci-dessous :

- **Section** YT n° 25 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 01 a 50 ca
  - Section YT n° 26 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 24 a 00 ca
  - Section YT n° 27 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 35 a 00 ca
  - Section YT n° 28 Lieudit : « Les Soupirs » pour 0 ha 11 a 50 ca
- Total 0 ha 72 a 00 ca

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire à signer le bail et mettre en recouvrement les sommes dues.

**Achat d'un microtracteur et d'un gyrobroyeur – Dossier de demande de subvention - Fonds de soutien aux investissements**

Monsieur le Maire présente le devis de ROCHA Matériel Agri-Viti et Jardin pour l'achat d'un microtracteur et d'un gyrobroyeur.

Le montant total du devis s'élève à la somme de 22 920.00 € HT soit 27 504.00 € TTC.

Après en avoir délibéré le plan de financement s'établit comme suit :

- Subvention API                      22 920 x 20% = 4 584 €
- Fonds de soutien CARCT        22 920 x 30% = 6 876 €
- Part communale                    22 920 x 50%= 11 460 €

**Achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques - Dossier de demande de subvention Fonds de soutien aux investissements**

Monsieur le Maire présente le devis des Etablissements GUILLUMMETTE pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques.

Le montant total du devis s'élève à la somme de 34 515.00 € HT soit 41 418.00 € TTC.

Après en avoir délibéré le plan de financement s'établit comme suit :

- Subvention API                      34 515 x 20% = 6 903.00 €
- Fonds de soutien CARCT        34 515 x 12% = 4 141.80 €
- Part communale                    34 515 x 68%= 23 470.20 €

**Questions diverses**

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Yves BOUCHE